

A vous de Joué

Règlement du tournoi

N° d'autorisation : 1801190

- 1- La compétition est autorisée par la FFBAD et se déroule selon les règles officielles du badminton.
- 2- Les juges arbitres de la compétition sont Michaël Vaugoyeau et Mélanie Clochard.
- 3- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
Le juge-arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- 4- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés avant la date limite d'inscription, une vérification sur Poona sera faite avant le tirage au sort. Les joueurs doivent être en règle avec la FFBAD et doivent être en possession de leur licence. Le tournoi est accessible aux catégories NC à R4.
- 5- Les tableaux proposés sont : doubles dames, doubles hommes et double mixte. Les séries proposées sont NC-P11/P10-D9/D8-D7/R6-R5-R4.
- 6- Uniquement ouverts aux joueurs et joueuses de catégories vétéran, senior, junior, cadets, minimes.
- 7- L'inscription est autorisée sur 2 tableaux.
- 8- Tous les tableaux seront joués avec des phases de poules (de 3 ou 4 selon les catégories et le nombre d'inscrits) avec deux sortants par poule puis élimination directe en phase finale. Les matchs sont joués selon le système de comptage en vigueur (2 sets gagnants de 21 points).
- 9- Le nombre de matchs est limité à 265. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée, en tenant compte de la date de réception de l'inscription complète (feuille d'inscription+droits d'engagement) de la paire.
- 10- Le montant des inscriptions s'élève à 15€ pour un tableau et 20€ pour deux tableaux.
- 11- Les responsables de club recevront une convocation par mail avec les horaires prévus des joueurs pour leur 1^{er} match, avant le 6 février 2019. Tout forfait enregistré après le tirage au sort du 30 janvier 2019 sera non remboursé (sauf cas de force majeure justifié au plus tard 5 jours après le tournoi auprès de la ligue Centre-Val de Loire de badminton).
- 12- Les joueurs ou paires sont ordonnés en fonction de leur classement connu à la date du tirage au sort des tableaux du 30 janvier 2019, en fonction de leur moyenne au classement CPPH. Les joueurs sont inscrits dans la catégorie indiquée sur la feuille d'inscription : Si un joueur monte d'un classement après son inscription, il sera automatiquement inscrit sur le tableau de la catégorie supérieure, si un joueur descend d'un classement après son inscription, il restera inscrit dans la catégorie indiquée dans la feuille d'inscription sauf demande contraire transmise par mail avant la date du tirage au sort.
- 13- Les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou tableaux, si besoin est, en fonction du nombre d'inscrits, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi : diviser une série, regrouper, constituer une poule unique, supprimer un tableau dans une ou plusieurs série.

- 14- Les doubles dames et hommes se joueront le samedi 9 février 2019 de 8h à 23h et les mixtes le dimanche 10 février 2019 de 8h à 19h.
- 15- Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Les matchs peuvent être lancés jusqu'à une heure en avance sur l'horaire prévu. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
- 16- A l'appel de son nom, le joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boisson, serviettes,...). Tout joueur ou paire ne se présentant pas dans un délai de 3 minutes après l'appel de son match pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre quel que soit le niveau de la compétition. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge arbitre.
- 17- Le plateau de jeu est uniquement réservé aux joueurs appelés, aux officiels, aux membres du comité organisateur et les entraîneurs uniquement entre les sets. Merci de respecter le nombre de 2 entraîneurs par paire.
- 18- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match de préférence par le vainqueur.
- 19- Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur match pour la prise d'informations sur le terrain.
- 20- Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBAD, est exigée sur les terrains.
- 21- Les volants sont à la charge du joueur même pour les finales. En cas de litige, le volant choisi, sera celui en vente dans la salle : volants plumes Wilson team.
- 22- Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
- 23- Tout joueur devant quitter le gymnase doit le faire en accord avec le juge arbitre. Par ailleurs, il doit laisser son numéro de téléphone à la table de marque et doit revenir à l'horaire indiqué par le juge arbitre. Si non, le joueur pourra être annoncé comme forfait pour son match suivant.
- 24- Les matchs sont auto-arbitrés jusqu'aux finales sauf si présence d'un arbitre. Cependant tout joueur peut faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi.
- 25- En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursés dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive de la compétition au cours de son déroulement, les prix seront distribués en fonction du stade atteint et les inscriptions ne seront pas remboursées. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits sont remboursés. Après le tirage au sort, ils ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'état de santé du joueur. Dans tous les autres cas, les droits d'inscriptions ne sont pas remboursés.
- 26- Le comité organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol, de pertes, d'accidents ou d'autres incidents...
- 27- La date limite d'inscription est fixée au 25 janvier 2019 à minuit. Toutes les inscriptions doivent nous parvenir de préférence par mail avant cette date et privilégier le règlement par virement, si possible un par club. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.
Inscriptions et renseignements : Pauline Gaboriaud - tournoi.bj@gmail.com - tél : 06 42 25 08 38
- 28- Tous les participants, le public ainsi que les autres personnes présentes lors du tournoi pourront être impliqués dans une démarche eco-responsable :
 - de manière directe via les eco-cups, les produits locaux et la gestion des déchets...
 - de manière indirecte via le covoiturage, l'incitation aux transports en commun,...
 - de manière générale en communiquant sur les enjeux d'une manifestation sportive eco-responsable.

29- Le joueur inscrit autorise tacitement l'utilisation de son image pour la communication du Badminton Jocondien et donne à l'organisateur la possibilité de les diffuser sur les réseaux sociaux. Le droit de retrait à l'image peut être demandé personnellement par mail à l'adresse tournoi.bj@gmail.com